ONU Tourisme

Conseil exécutif
Cent vingt-septième session
Abou Dhabi (Émirats arabes unis) 23-25 novembre 2026

Point 9 de l'ordre du jour
Point de situation concernant les Membres

CE/127/9(I) rev.1
Madrid, 19 novembre 2026
Original : anglais

ONU Tourisme agit pour l'environnement. Tous les documents du Conseil exécutif sont consultables sur le site Web d'ONU Tourisme à l'adresse www.untourism.int/fr ou en utilisant le code QR sur cette page.

Composition de l'Organisation

Résumé

Le Conseil exécutif est informé à sa cent vingt-septième session des principales actions engagées pour inciter des États non membres à intégrer ou à réintégrer l'Organisation. Des informations à jour sont fournies sur les évolutions et les progrès depuis sa cent vingt-sixième session.

Des avancées importantes ont été enregistrées avec Sainte-Lucie et le Suriname. En particulier, la Secrétaire générale de l'Organisation mondiale du tourisme (ONU Tourisme) a reçu des lettres officielles du Premier Ministre de Sainte-Lucie et du Ministre des affaires étrangères, du commerce international et de la coopération du Suriname adoptant formellement les Statuts et les Règles de financement de l'Organisation, de même que tous les amendements adoptés à ce jour, et acceptant les obligations inhérentes à la qualité de Membre conformément à l'article 5.

Le secrétariat s'emploie à maintenir des contacts et des échanges avec l'Islande et le Luxembourg et à répondre également aux expressions d'intérêt, nouvelles ou renouvelées, de la part de l'Irlande, Kiribati et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Le nombre total de Membres affiliés de l'Organisation est de 469. Le Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés proposera des candidats pour admission provisoire par le Conseil exécutif à sa cent vingt-septième session. La Secrétaire générale propose également que 35 Membres affiliés cessent d'être membres à compter du 1er juillet 2026 pour cause d'impayés de contributions, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale (voir l'annexe I).

ONU Tourisme

PROJET DE DÉCISION[1]

Point 9 de l'ordre du jour
Point de situation concernant les Membres
[document CE/127/9(I) rev.1]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport faisant un point de situation concernant les membres de l'Organisation,

1. *Prend note avec satisfaction* de la décision de Sainte-Lucie et du Suriname de devenir membres d'ONU Tourisme et prie le secrétariat de l'Organisation de veiller à ce que tous les principes et toutes les procédures applicables soient strictement respectés, y compris l'échéance fixée pour la présentation à la vingt-septième session de l'Assemblée générale, comme prévu à l'article 50 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale ;

Rappelant la résolution A/RES/53(III) relative aux « Services à assurer aux candidats à la qualité de Membre de l'Organisation », adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme à sa troisième session, et conformément à celle-ci,

2. *Note* que Sainte-Lucie et le Suriname pourront commencer à bénéficier de certains services de l'Organisation, notamment la possibilité de recevoir des documents d'information, à l'exception des publications, et d'être invités aux rencontres techniques ainsi que, avec l'accord des Membres concernés, aux réunions des commissions régionales ;

3. *Souligne* que, nonobstant l'accès de Sainte-Lucie et du Suriname à certains services de l'Organisation leur étant accordé en vertu de la résolution pertinente de la troisième session de l'Assemblée générale, conformément aux Statuts, l'Assemblée générale est l'organe habilité à se prononcer sur l'admission de Sainte-Lucie et du Suriname comme Membres effectifs de l'Organisation ;

4. *Appuie* les démarches engagées par le secrétariat pour maintenir un dialogue actif, aussi bien au niveau politique que technique, avec l'Islande et le Luxembourg, et pour nouer des relations avec l'Irlande, Kiribati et Saint-Vincent-et-les-Grenadines eu égard aux expressions d'intérêt, nouvelles ou renouvelées, de la part de ces pays ; et

5. *Prend note* de la recommandation de la Secrétaire générale que les Membres affiliés énumérés à l'annexe I cessent d'être Membres affiliés à compter du 1er juillet 2026 et *prie* la Secrétaire générale de soumettre cette recommandation à l'Assemblée générale à sa vingt-septième session pour approbation.

[1] Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil exécutif, voir le document des décisions publié à la fin de la session.

I. Approche générale et portée des démarches

1. Le secrétariat communique que le nombre total d'États membres, à la date du présent document, s'élève à 161. Leur répartition géographique dans les six régions est la suivante :

   - Afrique : 51
   - Amériques : 27
   - Asie de l'Est et Pacifique : 20
   - Europe : 41
   - Moyen-Orient : 13
   - Asie du Sud : 9

2. Le secrétariat a été en communication directe, que ce soit lors de réunions en personne ou en ligne, avec les ministères compétents, d'autres entités gouvernementales et les représentants diplomatiques d'États non membres. Il a aussi cherché à tirer parti au maximum des occasions offertes par divers événements pour nouer des contacts avec les principaux décideurs d'États non membres et discuter d'une possible adhésion.

3. Sachant que l'intérêt concret de devenir membre d'ONU Tourisme est un paramètre important pour les États afin d'apprécier les avantages à retirer d'une adhésion, l'Organisation a impliqué davantage les États non membres sur le plan technique en les associant à des activités et à des initiatives centrales dans le domaine de la création de savoir. Ces efforts d'ouverture ont pour but de démontrer les avantages concrets d'une adhésion et le soutien qu'ONU Tourisme peut apporter à l'appui d'un secteur du tourisme durable et résilient.

4. Du point de vue géographique, la série de mesures ciblées actuelles vise des États non membres des Amériques, d'Asie-Pacifique et d'Europe. Au niveau sous-régional, les principales activités menées dans la région des Amériques ont été dans les Caraïbes et en Amérique du Sud ; en Asie-Pacifique, dans l'Océanie ; et en Europe, en direction de l'Europe du Nord et de l'Europe occidentale.

5. Du point de vue du développement, les États non membres visés comprennent à la fois des économies développées et en développement, dont des petits États insulaires en développement (PEID) et un pays parmi les moins avancés (PMA).

II. Nouvelle demande d'admission à la qualité de Membre

6. Il y a eu de nouvelles avancées dans le processus relatif à l'adhésion du Suriname entre la cent vingt-sixième session et la cent vingt-septième session du Conseil exécutif : après l'expression d'intérêt à l'égard d'une adhésion, une lettre officielle a été remise prenant les engagements requis vis-à-vis des cadres juridiques et financiers de l'Organisation. La demande d'admission à la qualité de Membre de Sainte-Lucie a également été reçue. L'Assemblée générale, à sa vingt-septième session, sera saisie de ces deux demandes pour examen et approbation conformément à l'article 5.3 des Statuts.

7. La Secrétaire générale a reçu une lettre datée du 1er octobre 2026 du Ministre des affaires étrangères, du commerce international et de la coopération du Suriname et une lettre datée du 6 novembre 2026 du Premier Ministre de Sainte-Lucie adoptant formellement les Statuts et les Règles de financement de l'Organisation, de même que tous les amendements adoptés à ce jour, et acceptant les obligations inhérentes à la qualité de Membre conformément à l'article 5.

III. Situation par pays

8. Outre les avancées concrètes avec Sainte-Lucie et le Suriname, le secrétariat a poursuivi les démarches auprès de pays avec lesquels des discussions sur l'adhésion sont en cours, notamment l'Islande et le Luxembourg. Les contacts ont également été relancés avec l'Irlande

et Saint-Vincent-et-les-Grenadines et une nouvelle expression d'intérêt en vue d'une adhésion, émanant de Kiribati, a aussi été examinée.

9. À la Conférence mondiale des villes insulaires à Yeosu (République de Corée) (3-5 septembre 2026), des réunions bilatérales ont eu lieu avec le Ministre de la culture et des affaires intérieures de Kiribati et le Ministre d'État au cabinet du Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, afin d'explorer en profondeur la question d'une possible adhésion à ONU Tourisme et la procédure requise.

10. Avant la remise de la lettre officielle de demande d'admission à la qualité de Membre datée du 6 novembre 2026, le secrétariat a reçu, le 19 octobre 2026, une communication du Ministère du tourisme, du commerce, de l'investissement, des industries créatives, de la culture et du patrimoine de Sainte-Lucie indiquant que le pays était en train d'étudier la possibilité d'adhérer à ONU Tourisme et de conduire une évaluation préliminaire.

11. À la suite de la visite de la Ministre islandaise de l'industrie le 20 avril 2026, le secrétariat a continué les échanges techniques avec les autorités islandaises et fourni des informations complémentaires, dont une analyse comparative de l'adhésion à ONU Tourisme par rapport à l'adhésion à des organisations internationales comparables, pour éclairer le travail de réflexion du Gouvernement. Avec le Luxembourg, le secrétariat a tenu de nouvelles réunions techniques avec le Ministère de l'économie pour discuter de points de procédure concernant une possible communication future relative à la condition de membre du Luxembourg dans l'Organisation.

12. Le secrétariat a repris le dialogue bilatéral avec l'Irlande à différents niveaux, notamment lors d'une réunion avec le Ministère des entreprises, du tourisme et de l'emploi qui a été spécialement consacrée aux relations avec l'Organisation et à la volonté du pays de les renforcer encore davantage. L'Irlande continue de participer activement aux initiatives d'ONU Tourisme ouvertes plus largement aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies, comme tout récemment l'enquête sur les systèmes alimentaires dans le tourisme. Au moment de la rédaction du présent rapport, la participation d'ONU Tourisme à deux événements cet automne dans le cadre de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne était à l'étude.

IV. Membres affiliés de l'Organisation

13. À la date du présent document, le nombre total de Membres affiliés de l'Organisation est de 469.

14. La liste des nouvelles candidatures à la qualité de Membre affilié sera examinée par le Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés à sa dixième réunion le 23 novembre 2026 à Abou Dhabi (Émirats arabes unis). Le Comité proposera alors des candidats pour admission provisoire par le Conseil exécutif à sa cent vingt-septième session. Voir le document CE/127/CMAM/10.

15. En raison de l'accumulation de deux ans d'impayés de contributions, il se peut que 35 Membres affiliés, sur décision de l'Assemblée générale, cessent d'être membres à compter du 1er juillet 2026, conformément à la règle IV.2 des Règles de gestion financière. La Secrétaire générale proposera à l'Assemblée générale que les Membres affiliés cessent d'être membres à compter du 1er juillet 2026 (voir l'annexe I).

***

Annex I. Affiliate Members proposed to cease membership as of 1 July 2026, subject to approval by the General Assembly at its 27th session

No.	Entity	Country
1.	Adventure Travel Trade Association	USA
2.	African School of Economics	Benin
3.	Baku Tourism Information Center (BTIC)	Azerbaijan
4.	Bedouin Limited	Nigeria
5.	Bella Vista Institute of Higher Education	Netherlands
6.	BigData Business Support Unit KT Korea Telecom Corp.	South Korea
7.	Blue Purple Vail LLC	USA
8.	Center for Global Understanding of Sustainable and Experimental Tourism	USA
9.	CONFCOMMERCIO - Imprese per l´Italia	Italy
10.	Costa Crociere S.P.A	Italy
11.	Cote d'Ivoire Tourisme	Cote D'Ivoire
12.	Decanter Enterprises	Zimbabwe
13.	EarthTV Network Gmbh	Germany
14.	Etudes Sup. De Tourisme et d'Hotellerie (IUP-ESTHUA)	France
15.	Facultad de Turismo Gastronómico de la Universidad Autónoma Estado de México	Mexico
16.	Gino Holding A.S	Slovakia
17.	Green Climate International	Netherlands
18.	Groupement Europeen Odyssea Tourisme et Croissance Bleue	France
19.	Instituto Nacional de Formación Técnico Professional - INFOTEP	Dominican Republic
20.	Instituto Superior de Derecho y Economía S.A	Spain
21.	IPK – International – World Tourism Marketing Consultants	Germany
22.	LT Luxy Conciergerie	Cote D'Ivoire
23.	National Inbound and Domestic Tourism Association of Moldova	Moldova
24.	Outlook Publishing PVT. LTD.	India
25.	Pakistan Association of Tour Operators - PATO	Pakistan
26.	Patronato Provincial de Turismo de Granada	Spain
27.	Turium Institute S.L.U (Spain)	Spain
28.	Ritsumeikan Asia Pacific University	Japan
29.	Scientific Research Institute for Tourism Development - TDI	Uzbekistan
30.	Seoul Tourism Organization (STO)	South Korea
31.	Tourism Generis	Greece
32.	Travel World Escape Tour Operator	Italy
33.	Jacobs Media Group (Travel Weekly)	United Kingdom
34.	Universitá degli Studi del Molise – Faculty of Economics	Italy
35.	University of Hawaii at Manoa	USA